## ANNÉE SCOLAIRE 2022/ 2023 ÉCOLE MATERNELLE

Rentrée des classes le jeudi 1 septembre 2022 (Moyenne Section et Grande Section)

Rentrée échelonnée pour les élèves de Petite Section (les parents connaissent la date de rentrée de leur enfant)

## Parents.

Pour sa rentrée à l'école maternelle, votre enfant aura besoin des fournitures suivantes selon son niveau de classe :

Pour tous les niveaux :

- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 1 paquet de lingettes (nous préciser si votre enfant est allergique. Dans ce cas, veuillez apporter un paquet de lingettes qui convient à votre enfant)
- Des vêtements de rechange (marqués au nom de votre enfant avec un feutre permanent) dans un sac qui sera conservé à l'école. Pour les élèves de Petite Section, mettre plusieurs culottes ou slips.
- Plusieurs petites poches en plastique (pour vous rendre les vêtements mouillés)
- 1 gourde à ouverture facile (bouchon attaché et pas vissé) marquée au nom de l'enfant (33 ou 50 cl). Pas de bouteille en plastique. Votre enfant doit savoir ouvrir et fermer sa gourde tout seul. Pour les élèves de Petite Section :
- 1 petit oreiller et 1 taie pour la sieste

## Pour permettre à votre enfant une adaptation plus facile, voici quelques conseils :

- Habillez-le et chaussez-le simplement (prendre des articles qu'il saura mettre et attacher tout seul, afin de faciliter le passage aux toilettes, sorties en récréation, motricité, etc.) IMPORTANT! Écrivez le nom de votre enfant sur les vêtements qu'il porte à l'école pour éviter les vêtements perdus.

Évitez les chaussures à lacets, ceintures, bretelles, salopettes ou combinaisons.

- En cas de soleil, merci de fournir un chapeau ou une casquette.
- Sont interdits à l'école : les bijoux, lunettes de soleil, baume à lèvres, jouets, les pièces de monnaie.

Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile ET assurance individuelle accident dès le 1<sub>er</sub> jour d'école. Vous les avez sûrement données à la mairie mais nous devons également les avoir à l'école.

Chaque enseignante vous enverra une liste complémentaire de fournitures à la rentrée. Si votre enfant doit fréquenter l'alae et/ou manger à la cantine, pensez à l'inscrire avant le 1 septembre .

Merci pour votre collaboration!

Toute l'équipe enseignante vous donne rendez-vous à la rentrée!